

Fonctionnement du CSE

Louissette ANDRIEU est désignée membre de la CSSCT, en remplacement de Paul ADENIS

Annonces de la Direction

En réaction à l'augmentation du SMIC de 2,4 % au 1^{er} juin 2026, la Direction annonce que les minima de la grille DEX seront réajustés en conséquence ; ce qui concerne un peu moins de 30 salariés.

Le CSE s'interroge sur la tentation d'un recours accru à la sous-traitance, à la suite de la réduction des effectifs sur le site de Maurepas.

La Direction remarque que l'activité sur le site de Maurepas a chuté de 30 % par rapport aux années précédentes, ce qui a justifié la réduction des effectifs, mais il reste encore quelques pics d'activité qui nécessitent un recours limité à la sous-traitance.

Positions du CSE

Le CSE alerte sur le risque de piqûre auquel les AMI sont exposés lors du nettoyage des sanitaires.

Le CSE demande à la Direction d'entamer des négociations en vue d'aboutir à un accord égalité femmes-hommes destiné à régler l'ensemble des écarts salariaux.

À l'occasion du lancement d'un appel d'offres sur le renouvellement de la complémentaire santé et la prévoyance, le CSE s'oppose à l'idée d'un montant de cotisation différencié pour le conjoint.

Le CSE demande à être consulté sur la réorganisation du planning de travail des deux médecins.

Le CSE observe et dénonce la multiplication récente des procédures disciplinaires. Le CSE demande que la Direction apporte des garanties que les salariés ne subissent aucune pression.

Le CSE demande à la Direction de diffuser une note rappelant que les heures de trajet et heures supplémentaires, lors des déplacements à l'étranger, doivent être payées. Or, ces heures ne sont pas toujours comptabilisées actuellement.

Constatant l'inflation sur les coûts du carburant, le CSE déplore que la Direction s'obstine à refuser d'accorder un jour de télétravail en plus par semaine, même si la Direction assure que les situations individuelles seront examinées au cas par cas.

Le CSE demande l'intégration des demi-journées de congés payés dans le compte épargne-temps

Vœux du CSE

Réhabilitation du site de Gennevilliers

- la transmission du Dossier Technique Amiante actualisé ;
- la transmission d'un plan d'action précis répondant aux observations de l'inspection CSSCT du 19 février 2026 (par exemple sur les non-conformités relevées) ;
- la priorité donnée au télétravail pendant les travaux, avant le flex-office ;
- un plan global d'amélioration énergétique intégrant le décret tertiaire.

Recours au travail de nuit dans le cadre du marché Carmila

- un encadrement strict du recours au travail de nuit, limité aux situations où aucune solution d'intervention de jour n'est réalisable ;
- une garantie renforcée du volontariat (formalisation écrite, etc.)
- un suivi de l'impact sur la santé et la fatigue
- une revalorisation des compensations.

Astreintes les dimanches et jours fériés sur la maintenance des sanitaires à Fréjus, St Tropez et St Raphaël

- un volontariat strictement encadré ;
- une limitation du recours répété aux mêmes salariés
- une communication détaillée sur les repos compensateurs accordés ;
- une réflexion globale sur l'organisation des dispositifs saisonniers récurrents.